

Objet : Marché de travaux – RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE DE CATLLAR – TRANCHE 1 EXTENSION

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'arrêté n°157-20 en date du 08 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Jean Jacques ROUCH, Conseiller Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó, portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L.5211-2 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article L 2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU les propositions reçues suite à la consultation en procédure adaptée réalisée le 23 aout 2023 pour les Travaux de RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE DE CATLLAR – TRANCHE 1 EXTENSION (AAPC publié dans l'Indépendant et sur le profil acheteur AWS) ;

VU l'absence d'offre pour le lot 13 (procédure infructueuse), il a été décidé de mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence sans publicité, en vertu de l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique. Trois candidats ont été consultés via le profil acheteur ;

VU l'analyse des offres et les négociations, réalisées conformément au règlement de la consultation,

Considérant qu'il convient de notifier le marché ;

DÉCIDE

Article 1 : De confier les travaux, objets de la consultation ci-dessus mentionnée aux entreprises suivantes :

LOTS	DÉSIGNATION	ENTREPRISE	Montant € HT
LOT 01	Démolition & Désamiantage	CAMAR	28 550,00 €
LOT 02	Maçonnerie - Réfection - Gros Œuvre & Enduit de façades	MIDI TRAVAUX	410 000,00 €
LOT 03	Étanchéité - Descentes EP	SAPER	57 926,50 €

LOT 04	Menuiseries Extérieures	ALU PERPIGNAN	83 412,70 €
LOT 05	Menuiseries Intérieures bois - Mobilier	QUINTA	68 455,00 €
LOT 06	Cloisons - Doublages - Faux plafonds	SARL PORTILLO	53 095,10 €
LOT 07	Traitement de sol - Carrelage - Faïences	AFONSO CARRELAGES	35 404,60 €
LOT 08	Plomberie - Chauffage - VMC	AXAIR	130 000,00 €
LOT 09	Électricité - CFO/CFA	SAMELEC	48 199,00 €
LOT 10	Peinture - Sol Souple	SARL PORTILLO	47 529,80 €
LOT 11	Serrurerie - Bardage	COMERO	63 362,00 €
LOT 12	V.R.D	TP 66	104 007,00 €
LOT 13	Photovoltaïque	SNE	29 275,10 €
TOTAL	**	**	1 159 216,80 €

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 23/11/2023

Le Conseiller Communautaire délégué,
Jean-Jacques ROUCH.

